

IMMATRICULATION

En voile, la monotypie est une richesse collective menacée sans trêve. Elle n'est donc durable que stricte et activement défendue. Les pratiquants de voile radio-commandée qui choisissent librement de courir à égalité de matériel sont les mieux placés pour veiller à la conformité de leur propre bateau : c'est donc à leur responsabilité individuelle, périodiquement soutenue par des contrôles inopinés, qu'est confié l'esprit sportif de la série.

Ainsi aucun certificat de jauge n'est nécessaire pour prendre part à une compétition dans la classe, quelqu'en soit le niveau: l'attribution d'un N° dans la série, subordonnée à la signature d'un engagement de conformité, est la seule formalité requise.

Le jaugeur est habilité à effectuer tout contrôle à son initiative personnelle ou à la demande de tout intervenant directement intéressé au respect de la conformité (coureur, comité de course, jury); ses constatations sont indiscutables et sans appel.

Les contrôles sont toujours effectués à l'issue d'une course ou d'une série de courses. (Un coureur achevant son bateau peut demander une ou deux vérifications d'ajustement, avant signature de sa demande d'immatriculation)

Les sanctions attachées à la non-conformité sont: _ une disqualification pour une ou plusieurs courses précédant le contrôle (suivant le type de compétition: précisions fixées dans les instructions de course), _ une radiation du registre de la série pour une année à la seconde constatation de hors - jauge.

NOTA:

Les prescriptions de la jauge ne sont pas hiérarchisées. Toutefois une non-conformité mineure dans les marques de voilure qui ne rechercherait pas l'anonymat des lointains ou l'ambiguïté des amures ne pourrait entraîner de disqualification qu'après une première remarque du jaugeur (jaugeur: M. Bernard DUMAS)

✂ ----- Découpez suivant le pointillé -----

Demande d'immatriculation dans la série

Je, soussigné
adresse

code postal ville Pays.....

et n° de tel (facultatif) reconnais avoir pris pleine connaissance de la lettre et de l'esprit des règles qui régissent la classe de voile radio-commandée "DM".

Je m'engage à les respecter strictement et demande l'attribution d'un numéro dans la série.

Date

Signature

Eventuellement indiquez trois numéros souhaités, par ordre de préférence décroissante:

Numéro attribué:

Nota: en cas de vente de la voilure (avec ou sans le bateau) les numéros seront décollés par le vendeur, seul propriétaire de cet élément d'identité.

Remarques / suggestions

.....
.....
.....

Document à expédier à M R. Frain, 9 rue de la Pompe, 75116 Paris, accompagné d'une enveloppe adressée et timbrée + 5 Euros, pour participation aux frais de secrétariat. Tel/Télécopie: 0145259395 (le soir).